

DIRECTIVES RELATIVES À L'ORGANISATION DU CEB

Vérification des listes d'élèves et demande pour les épreuves adaptées pour le **31/03/2025**.

Planning

	Lundi 23/06	Mardi 24/06	Jeudi 26/06	Vendredi 27/06
Matinée	Ecouter (40 min)	Grandeurs (75 min)	Nombres et opérations partie 1 (40 min)	Lire fictionnel (65 min)
Matinée	Ecrire (45 min)		Nombres et opérations partie 2 (50 min)	
Pause				
Matinée	Ecrire (fin) - 20 min	Eveil : histoire/géo (75 min)	Lire informatif (65min)	Eveil : sciences (75 min)
Matinée	Solides et figures (65 min)			

Matériel pour tous

MATÉRIEL DE BASE

- Crayons de couleur, latte, ciseaux, colle
- Matériel d'écriture de base (stylo, crayon, gomme, ...)
- Dictionnaire (pour toutes les épreuves)
- Fluos
- Casque anti-bruit
- Latte de lecture

MATHÉMATIQUES

- Compas
- Equerre
- Latte graduée
- Calculatrice (sauf pour nombres et opérations partie 1)

RELANCES ATTENTIONNELLES

Adaptations pour tous les EBS

CONDITIONS POUR LES AUTRES AMÉNAGEMENTS :



- 1 Le trouble de l'élève doit avoir été diagnostiqué par un spécialiste compétent.
- 2 Il ne peut s'agir que des aménagements réalisés habituellement (en classe) lors des apprentissages et évaluations.

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

- Avant ou après les épreuves.
- Ne doit pas modifier l'heure d'ouverture des paquets (7h).

MATÉRIEL

Si aménagement mis en place pendant l'année.

- Cache/Latte de lecture
- Fiches de procédure de correction grammaticale (sans réponse)
- Dictionnaire à signets et/ou phonétique
- Time-timer
- Abaques vierges
- Gabarits vierges de calcul écrit
- Fiches personnalisées pour la structuration de son travail

TACHE D'ECOUTE

Si trouble de l'audition centrale :

- Lecture individualisée dans un local calme
- Débit de parole adapté

Si déficience auditive : si aménagements mis pendant l'année (interprétation en langue des signes ou lecture individualisée)

Si degré de surdité important, l'élève peut être exempté de la tâche d'écoute

TIERS AIDANTS

Si aménagement mis en place pendant l'année.

Le tiers aidant peut :

- Aider à manipuler les documents, à tracer
- Oraliser les consignes (pas de reformulations !)
- Faire des relances attentionnelles
- Retranscrire fidèlement les réponses orales

OUTILS NUMERIQUES

Autorisé :

- Synthèse vocale
- Traitement de texte
- Prédiction orthographique
- Correcteur orthographique (sauf EE en français)
- Dictée vocale
- Dictionnaire intégré
- Calculatrice intégrée (sauf livret 6)

Non-autorisé:

- Connexion à internet
- Contenu de matière (tables de conjugaison, tables de multiplication,...)
- Intelligence artificielle

DIRECTIVES RELATIVES À L'ORGANISATION DU CESS

Vérification des listes d'élèves et demande pour les épreuves adaptées pour le **31/03/2025**.

Planning

	Vendredi 20/06	Lundi 23/06
50 min	Histoire	Français
50 min	Histoire	Français
50 min		Français
50 min		Français

Matériel pour tous

FRANÇAIS

Durée : 200 minutes effectives.

- Référentiels (dictionnaire, grammaire, ...).
- Feuilles de brouillon

HISTOIRE

Durée : 100 minutes effectives.

- Dictionnaire
- Feuilles de brouillon

RELANCES ATTENTIONNELLES

Adaptations pour tous les EBS

CONDITIONS

- 
- 1 Le trouble de l'élève doit avoir été diagnostiqué par un spécialiste compétent.
 - 2 Il ne peut s'agir que des aménagements réalisés habituellement (en classe) lors des apprentissages et évaluations.

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

- Avant ou après les épreuves
- Aménagement peut être mis en place même si l'élève n'en a pas bénéficié pendant l'année

TIERS AIDANT

Si aménagement mis en place pendant l'année

Le tiers aidant peut :

- Aider à manipuler les documents, à tracer
- Oraliser les consignes mais pas les textes (pas de reformulation)
- Faire des relances attentionnelles
- Retranscrire fidèlement les réponses orales

TACHE D'ECOUTE

Si trouble de l'audition centrale :

- Lecture individualisée dans un local calme
- Débit de parole adapté
- Pauses supplémentaires

Si déficience auditive :

Si aménagements mis pendant l'année (interprétation en langue des signes ou lecture individualisée)

Si degré de surdité important, l'élève peut être exempté de la tâche d'écoute

MATÉRIEL

Si aménagement mis en place pendant l'année

- Cache/Latte de lecture
- Fiches de procédure de correction grammaticale (sans réponse)
- Dictionnaire à signets et/ou phonétique (sauf en SC et NDLS)
- Abaques et gabarits vierges
- Gabarits vierges de calcul écrit
- Fiches personnalisées pour la structuration de son travail
- Timer

OUTILS NUMÉRIQUES

Autorisé :

- Synthèse vocale
- Traitement de texte
- Prédiction orthographique
- Correcteur orthographique (sauf EE en français et NDLS/ANG)
- Dictée vocale
- Dictionnaire intégré (sauf SC et NDLS/ANG)
- Calculatrice intégrée (sauf livret 1)
- Traducteur intégré (sauf en langues modernes)

Non-autorisé :

- Connexion à internet
- Contenu de matière (tables de conjugaison, tables de multiplication,...)
- Intelligence artificielles

DIRECTIVES RELATIVES À L'ORGANISATION DU CEID

Vérification des listes d'élèves et demande pour les épreuves adaptées pour le **31/03/2025**.

Planning

	Vendredi 20/06	Lundi 23/06	Mardi 24/06	Mardi 25/06
100 min	LM (partie écrite)	Math (Livret 1 - 15 min - sans calculatrice)	Français (Lecture)	Sciences
		Math - Livret 2 (85 min)	Français (écriture)	
Pause				
50 min	LM (partie écrite)	Math - Livret 3	Français	Sciences
50 min		Math - Livret 3		

* Langues modernes (oral) : entre le 20/06 et le 26/06

Matériel pour tous

TOUTES LES BRANCHES

- Relances attentionnelles
- Casque anti-bruit
- Fluo

SCIENCES

- Equerre, rapporteur, compas, latte, crayon noir, gomme, crayons de couleur, feuille vierge pour l'expérience

Non-autorisé :

- Dictionnaire
- Fiches-outil

FRANÇAIS

- Référentiels (manuels, fiches, dictionnaire, ...)

MATHÉMATIQUES

- Equerre, rapporteur, compas, latte, crayon noir, gomme, crayons de couleur, ...
- Calculatrice (sauf livret 1)

LANGUES MODERNES

- Dictionnaire traductif (papier ou numérique) non-autorisé

